

A partir du 12 octobre, en lutte continue pour gagner !

L'intransigeance du gouvernement et du patronat sur le projet de loi de réforme des retraites appelle une réponse déterminée et offensive du monde du travail.

Le discours gouvernemental sur le bien-fondé de son projet ne peut masquer la réalité. Le projet de loi retraites est porteur d'un recul social d'ampleur historique :

- retour sur l'acquis fondamental de la retraite à 60 ans.
- baisse des salaires dans la Fonction publique avec la hausse des cotisations (entre 480 et 840 euros de moins sur dix ans selon les catégories) alors même que la perte du pouvoir d'achat du point d'indice depuis 2000 dépasse les 9%, et devrait dépasser les 16% d'ici 2013 si nous ne gagnons pas le dégel du point décidé par le gouvernement.
- 22 milliards d'euros pris dans la poche des salariés avec le projet retraites, entreprises et hauts revenus n'étant mis à contribution que pour 4 milliards.
- baisse programmée des pensions, en particulier pour les femmes déjà fortement pénalisées par

les dernières réformes de 2003.

- liquidation de la catégorie active mettant fin à la retraite anticipée et à la reconnaissance de la pénibilité dans la fonction publique.
- un million d'emplois en moins d'ici 2016 pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.

Alors que le débat parlementaire n'est pas achevé et que l'écrasante majorité de la population affirme son opposition au projet et son soutien à la mobilisation, **nous pouvons être confiants dans notre capacité de gagner si nous élevons le rapport de force.**



C'est pourquoi, dans le cadre de l'adresse de la CGT aux salariés en date du 6 octobre, et comme le font les organisations syndicales d'autres secteurs professionnels et de nombreux territoires, la Fédération CGT des Services publics appelle les agents des services publics territoriaux :

■ à se mettre massivement en grève le 12 octobre et participer toujours plus nombreux aux manifestations et rassemblements unitaires et interprofessionnels.

■ à partir du 12 octobre, à décider chaque jour en assemblée générale d'inscrire la mobilisation dans la continuité sous toutes les formes possibles et, partout où les conditions sont réunies et dans l'unité la plus large possible, à mettre en débat la reconduction du mouvement de grève.

■ en lien avec les structures interprofessionnelles, à généraliser sur tout le territoire les initiatives de lutte permettant de mettre sous pression les intérêts économiques du patronat.

■ à multiplier les actions d'interpellation des représentants de l'Etat et de la majorité parlementaire.

RETRAITES

Oui, nous pouvons gagner et obtenir une réforme de progrès social pour nos retraites !



Nous ne lâcherons pas !

En plus de celui couvrant déjà la période allant jusqu'au 12 octobre, un préavis national a été déposé par la Fédération pour la période du 13 au 30 octobre 2010.

La CGT revendique :

- Pour tous, privé et public, le droit à la retraite à 60 ans, avec une pension à 75 % du salaire pour une carrière complète, avec une meilleure prise en compte de la pénibilité et aucune pension inférieure à 1600 €.
- Un financement mettant fortement à contribution les profits des entreprises et les hauts revenus.
- Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice, permettant le rattrapage des pertes subies depuis des années.
- Un plan de titularisation et une limitation stricte du recours au non-titulariat.
- L'arrêt de la casse méthodique de la Fonction publique et la mise en œuvre des moyens financiers permettant de répondre aux besoins de la population, ce qui implique l'arrêt de toute politique de gel et le retrait du projet de réforme des collectivités.

Pour que leur engagement soit le plus efficace et pérenne, plusieurs milliers de salariés ont choisi, dans le cadre de leur mobilisation pour les retraites, de se syndiquer et de rejoindre la CGT. Pour vous défendre, faire prévaloir la justice sociale, nous vous invitons à envisager, à votre tour, votre adhésion à la CGT.

Bulletin de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Collectivité ou établissement : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Bulletin à remettre à un-e militant-e Cgt ou à retourner à :
Fédération Cgt des services publics – Case 547 – 263 rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex